

CVC CARCASSONNE FFCT 5426
13° Randonnée Biennale CARCASSONNE – PYRENEES 2000
18 & 19 Juin 2016

Bulletin d'engagement individuel

NOM :	Prénom :	Sexe : M / F
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
Club :	N° club :	
N° Licence FFCT :		
Autre Fédération (préciser) :	Non licencié : <input type="checkbox"/>	
Date de naissance :/...../.....		
Mail :@.....		

Avec hébergement en demi-pension le samedi soir

- Licencié FFCT : 105 euros
- Autres fédérations et non licenciés : 108 euros

Sans Hébergement le samedi soir

- Licencié FFCT : 63 euros
- Autres fédérations et non licenciés : 66 euros

Hébergement couple, préciser les noms et prénoms :

Dans tous les cas, L'engagement comprend les deux repas de midi, le transport du bagage, les ravitaillements, l'assistance. L'hébergement est de qualité hôtelière, les draps sont fournis

Total =€

Récépissé à réception enveloppe timbrée ou mail du correspondant.

Ci-joint, un chèque bancaire / postal / mandat, libellé à CVC CARCASSONNE

A adresser : Comité d'Organisation Pyrénées 2000

André HEREDIA - 3, La Prunela - 11 570 PALAJA ; tél : 07 88 37 26 62

e-mail : andre.heredia@wanadoo.fr

- | |
|---|
| <p>1/ La randonnée est essentiellement touristique, conforme aux recommandations de la FFCT. Les participants s'engagent à respecter le Code de la Route et les prescriptions en vigueur.</p> <p>2/ L'assurance est obligatoire, licence ou responsabilité civile, à présenter à la remise des cartes de route.</p> <p>3/ Pour les moins de 18 ans, fournir une autorisation parentale.</p> <p>4/ Deux modalités d'inscription, envoi du bulletin et règlement, ou inscription en ligne, site : sport-up.fr. Les accompagnants bénéficient de toutes les prestations et s'acquittent du même montant d'inscription. Des hébergements pour couples sont prévus.</p> <p>5/ Les inscriptions seront prises à partir du 1° Janvier 2016, date limite 10 juin. Réserver à l'avance pour les hébergements, au plus tard courant mai. En cas de désistement tardif, sauf cas de force majeure, un forfait de 10 € pour frais généraux sera retenu.</p> <p>6/ La sécurité est l'affaire de tous, la route est un espace à partager. Ne roulez pas plus de deux de front et en file dès qu'il y a gêne à la circulation ; portez le casque.</p> |
|---|

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus., leSignature :